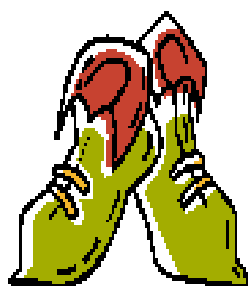


Projet pédagogique

2018-2019



Accueil de loisirs

Les Elfes des Vignes



Directrice: CILICI Pauline

Directrice Adjointe: Capus Elsa

Association Les Elfes des Vignes « Le Bourg » 81150 Labastide de Levis



SOMMAIRE

1.	<i>PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS « LES ELFES DES VIGNES »</i>	2
2.	<i>LES INTENTIONS EDUCATIVES DE L'ASSOCIATION</i>	3
3.	<i>LES INTENTIONS ET LES OBJECTIFS DU DIRECTEUR ET DE SON EQUIPE</i>	4
4.	<i>LES ACTIVITES</i>	6
5.	<i>L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DE LA VIE QUOTIDIENNE</i>	7
6.	<i>LES HORAIRES</i>	9
7.	<i>L'ORGANISATION DANS L'ESPACE</i>	10
8.	<i>L'EQUIPE D'ADULTES</i>	11
9.	<i>LE CADRE ET LA LOI</i>	14
10.	<i>LA COMMUNICATION</i>	15
11.	<i>LES PARTENAIRES</i>	16
12.	<i>LE BUDGET</i>	16
13.	<i>LES MODALITES D'EVALUATIONS</i>	17

1. PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS « LES ELFES DES VIGNES »

Les Elfes des vignes est une association de loi 1901 créée en 2005 par un regroupement de parents bénévoles pour répondre à une demande des familles et des élus sur le territoire en créant un accueil intercommunal.

L'association accueille sur les temps extra scolaires (petites vacances et vacances d'été) les enfants de 3 à 12 ans résidant sur les communes partenaires : Bernac, Castanet, Cestayrols, Fayssac, Labastide de Lévis, Rivières et Sénouillac.

L'accueil de Loisirs se situe à l'école de Rivières dont les locaux sont mis à disposition par convention entre la Mairie, l'équipe enseignante et l'association.

La capacité d'accueil étant de 60 enfants par jour maximum, les locaux de l'école ne sont que partiellement utilisés.

Le centre profite également du cadre environnant en fonction des activités proposées : terrains de sport, chemins de balades, base de loisirs d'Aiguelèzes.

Certaines sorties pédagogiques extérieures au centre de par leur éloignement géographique nécessitent un déplacement dans la plupart des cas en bus.

Le tableau ci-dessous résume les informations nécessaires concernant l'Accueil de Loisirs :

ORGANISATEUR	STRUCTURE
Association les ELFES DES VIGNES « Le Bourg » 81150 Labastide de Lévis leselfesdesvignes@gmail.com SIRET : 498 720 556 00014	Accueil de loisirs« les elfes des vignes » Ecole de Rivières 06 59 07 07 96 loisirselfes@gmail.com N° Autorisation D.D.C.S.P.P : 0810205CL000117

2. LES INTENTIONS EDUCATIVES DE L'ASSOCIATION

Afin de répondre au mieux à la demande des parents et des élus et suite à une analyse des besoins du territoire, l'Association « Les Elfes des Vignes » définit quatre grandes notions éducatives :

➤ **Faire & Vivre ensemble :**

- Développer l'apprentissage de la vie démocratique
- Favoriser l'apprentissage de la vie collective, des responsabilités et des contraintes, des droits et des devoirs
- Permettre aux enfants en fonction de leur âge et de leurs capacités de participer aux prises de décisions qui les concernent
- Sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté

➤ **Singularité :**

- Favoriser l'intégration des enfants dans le groupe, quelle que soit leur origine ou leur différence
- Tenir compte de la psychologie enfantine et des rythmes de vie
- Développer les capacités des enfants et leurs potentialités

➤ **Ouverture au monde :**

- Favoriser leur appétit culturel, leur motivation
- Développer l'ouverture au monde et à la découverte

➤ **Coéducation :**

- Permettre aux familles de participer au sein de l'Association
- Développer le partenariat acteurs pédagogiques – Familles
- Permettre au plus grand nombre d'enfants de bénéficier d'activités de détente et de loisirs à des fins éducatives

3. LES INTENTIONS ET LES OBJECTIFS DU DIRECTEUR ET DE SON EQUIPE

Le directeur et son équipe d'animation, développent des objectifs pédagogiques inspirés des quatre notions éducatives définies par l'Association et les mettent en œuvre au sein de la structure.

Cette année, l'équipe d'animation fixe quatre objectifs parmi les intentions éducatives énoncées ci-dessus :

➤ **Faire & Vivre ensemble :**

- Favoriser l'apprentissage de la vie collective, des responsabilités et des contraintes, des droits et des devoirs.

Nous allons stimuler la coopération entre tous les acteurs de la structure.

Mise en place de duo de travail chez les animateurs pour chaque groupe d'âges.

Mise en place d'activités permettant aux enfants de coopérer entre eux dans leur groupe.

Mise en place d'une salle de restauration commune pour favoriser l'échange et la coopération intergénérationnelle au sein de la structure.

Nous allons permettre à l'enfant d'être acteur dans sa structure.

Mise en place de responsabilités sur les temps communs (Matin – Midi – Goûter)

Mise en place de préparations culinaires sur les temps repas et goûter

Mise en place d'une salle de jeux dédiée à l'imaginaire et aux jeux de l'enfant

Nous allons encourager le respect entre tous les acteurs de la structure.

Mise en place de pictogrammes rappelant le cadre et les règles de vie.

Mise en place de temps de parole ludiques sur les temps communs et en groupes

Mise en place d'un outil pédagogique sur la tolérance à destination des Enfants / Adultes

➤ **Ouverture au monde :**

- Développer l'ouverture au monde et à la découverte

Nous allons permettre à l'enfant de découvrir des horizons différents et nouveaux.

Mise en place de semaines à thème : « Voyage » - « Harry Potter » - « La préhistoire » - « L'Antiquité » - « Le Moyen-âge » - « Les temps modernes »

Mise en place de projets d'animation chaque vacance sur les trois tranches d'âges

Mise en place de multi-activités pour chaque tranche d'âges

Nous allons encourager la découverte de nouveaux environnements

Mise en place d'un séjour accessoire réunissant divers objectifs (découvertes – activités sportives – autonomie et vivre ensemble)¹

Mise en place d'activités extérieures à l'Accueil de loisirs pour la découverte des environs.

Mise en place de sorties pédagogiques variées dans la région

¹ Voir Annexe

➤ Singularité :

- Tenir compte de la psychologie enfantine et des rythmes de vie

Nous allons accorder à l'enfant de suivre un rythme en adéquation avec ses besoins

Par un accueil et accompagnement individualisé de chaque enfant

Mise en place de groupe d'âges basés sur la connaissance des publics : 3-5ans, 6-8ans et 9-11ans

Mise en place de temps de sieste ou calme après le Repas pour tous les enfants

Nous allons aider l'enfant à avoir des repères fixes au sein de la structure

Mise en place d'animateurs référents pour chaque groupe d'âges

Mise en place de rituels selon les groupes d'âges

Mise en place de deux espaces distincts : Un maternelles – Un primaire pour le respect des rythmes de vie et le repères des enfants et Familles.

Nous allons rendre possible l'accès à tous les enfants d'avoir la possibilité d'être accueilli sur la structure

Accès à l'aide individualisée pour les enfants porteurs de Handicap

Mise en place de Plan d'Aide Individualisé pour les enfants porteurs de maladies chroniques.

➤ Coéducation :

- Développer le partenariat entre les acteurs pédagogiques et les Familles

Nous allons encourager la communication avec les Familles

Mise en place d'affichages et de site internet comme outils de communication

Accueil des Familles individualisée

Bilan journalier et constructif de chaque enfant par le directeur ou animateur quand l'enfant part de la structure

Nous allons appuyer un lien de complémentarité avec les Familles

Favoriser l'implication des parents au sein de l'Association

Développer la coopération entre l'équipe d'animation et les Familles par la communication et les échanges

Développer la participation des parents dans la structure

4. LES ACTIVITES

Les activités élaborées à l'Accueil de Loisirs sont très diversifiées.

A travers l'imaginaire ou s'appuyant sur des univers multiples, les animateurs proposent aux enfants des activités riches en découvertes.

Les enfants sont répartis en trois groupes d'âges. Pour chaque groupe d'âge, nous retrouvons deux animateurs.

Les Animateurs, lors de réunions, préparent en duo un projet d'animation pour chaque vacance de sorte que les activités soient en adéquation avec le thème, les objectifs et également.

Les tableaux ci-dessous en sont un exemple :

Vacances de février 2019
Planning des 3-5 ans

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Destination	Le Mexique	Oh les touristes !	Les pôles nord et sud	L'Australie	Sous les cocotiers des îles
MATIN	Bienvenido a Mexico ! (jeux) Fabrication de masques Calaveras	Voyage autour du monde ! (récit d'un globe-trotteur)	Esquisse d'une fresque polaire Petit renne gourmand (cuisine)	Rocky beach (activité manuelle)	Confection d'un collier haïtien
APRES-MIDI	Création de médaillon sud américain	Draisienne du voyageur	A la rencontre de l'ours polaire	Retrouvons le koala Arbre de la sagesse	Retour de vacances !

Groupe des 3-5 ans

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MATIN		Cérémonie du choipeau	Gâteau des sorciers - Cours de Sciences	Cours de potion	Chasse aux œufs de dragons
Férial		Quidditch	Jeu du magicien pétrificateur	Cours de botanique - Bébé Mandragore	Cérémonie de remise des diplômes

Vacances de février 2019
Planning des 6-8 ans

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Destination	Le Mexique	Oh les touristes !	Les pôles nord et sud	L'Australie	Sous les cocotiers des îles
MATIN	Fabrication de maracas et d'une piñata	Voyage autour du monde ! (récit d'un globe-trotteur)	Création du Inaya (jeu inuit)	Préparation des Anzac Biscuits	Découverte des danses et des tenues tahitiennes
APRES-MIDI	Loteria	Draisienne du voyageur	Jeu de l'oie de la banquise	A la recherche du kangourou	Retour de vacances !

Groupe des 6-8 ans

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MATIN		Cérémonie du choipeau	Voyage au chemin de traverse	Création de vifs d'orsensorcelés	Escape game
Férial		Cours de potion magique	Tournoi de Quidditch	Fabrication d'attrapes-rêves des reliques et clés volantes	Cérémonie de remise des diplômes

Vacances de février 2019
Planning des 8-12 ans

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Destination	Le Mexique	Oh les touristes !	Les pôles nord et sud	L'Australie	Sous les cocotiers des îles
MATIN	Tissage mexicain Confection d'une Piñata	Voyage dans les étoiles (Sortie à la cité de l'espace)	Construction d'un Igloo Jeux inuits	Peintures aborigènes Jeu du cow-boy	Préparation de Poé de banane
APRES-MIDI	Jeux Maya		Fabrication de neige	A la recherche des drapeaux australiens (sortie vélo)	Retour de vacances

Groupe des 9-12 ans

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MATIN		Cérémonie du choipeau	Tournois des maisons	Baguettes à croquer - Où est Hedwige ?	Escape game
Férial		Balade dans la forêt interdite (prévoir vélo)	Cours de botanique	La quête du voleur d'affaire	Cérémonie de remise des diplômes
APRES-MIDI		Cours de potion magique	Cluedo Harry Potter		

5. L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs découle des objectifs pédagogiques mis en place par l'équipe d'animation.

Pour illustrer l'organisation et l'animation de la vie quotidienne aux Elfes des Vignes, voici la journée type des enfants :

- 9h15** Rassemblement par groupes d'âges et animateurs référents dans les **deux espaces** (Maternelles et primaires), **passage aux wc** et lavage des mains, petite collation pour les enfants qui le souhaitent.
- 9h30 - 11h15** Début des **activités** proposées par le duo d'animateurs dans chaque groupe d'âges.
- 11h15 - 12h** **Temps libre** pendant lequel enfants et animateurs peuvent jouer dehors ou à l'intérieur. Ils peuvent aussi faire un atelier en autonomie (perles, dessins, origami, scoubidou ...). Certains **aident à l'organisation** et à la mise en place du moment de restauration sous la surveillance des animateurs.
- 12h - 13h** Rassemblement des enfants, rituels d'hygiène. Restauration en liaison froide avec la cuisine centrale du « Grand champ » à Lagrave. Ce moment reste important pour **la socialisation, l'autonomie, le respect et la diversité, et la communication**, les animateurs mangent avec les enfants. Tout le monde s'affaire pour débarrasser le coin repas à la fin.
- 13h - 13h30** **Temps calme** pour **tous** les enfants. Les animateurs animent ce temps-là avec des jeux dits calmes. Ils favorisent la détente et la relaxation ainsi que le repos.
Sieste pour les 3-5 ans et les enfants qui sont **fatigués**. Réveils **échelonnés**. Les derniers enfants sont levés à 15h45.
L'équipe pédagogique **reste à l'écoute** des enfants et des familles.
- 14h15 - 16h** Regroupement des enfants par groupe d'âges avec un appel et début **des activités** (hors sieste)
- 16h - 16h30** **Goûter** tous ensemble, échanges, **bilan** de la journée
- 16h30 - 18h30** Temps libre pour les enfants à l'intérieur ou à l'extérieur.
Départs échelonnés. Ce moment de la journée reste un temps fort d'**échanges** entre les enfants, les familles et les animateurs.

Tout au long de la journée, l'équipe d'animation est attentive aux attentes de chaque enfant et à leur rythme de vie. C'est pour cela que les horaires cités ci-dessus pourront être modifiés selon le planning élaboré par l'équipe pédagogique.

Aux Elfes des Vignes la sécurité des enfants et l'hygiène sont primordiales. Pour cela, l'équipe de direction et d'animation mettent en place des outils afin de veiller au bon déroulement du séjour.

PPMS

Le Plan particulier de mise en sécurité en cas de risque majeur est mis en place par la Directrice. Les consignes et les plans sont en affichage dans tous les locaux. Plusieurs exercices sont mis en place tous au long des séjours.

La pharmacie et le registre de soins

Une armoire comprend les accessoires de soins, les trousse de premiers secours, ainsi que le registre des soins, sous la responsabilité de l'assistant sanitaire. Chaque soin porté est communiqué aux familles.

Dossier médical de l'enfant

La fiche sanitaire est remplie par les parents. L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations inscrites.

Dossier médical du personnel d'accueil

Il doit contenir un certificat médical attestant l'aptitude de la personne à travailler en collectivité. La médecine du travail convoque les agents tous les deux ans.

Les Médicaments

Aucun médicament ne sera donné aux enfants par le personnel encadrant bien qu'une ordonnance soit fournie. Aucun enfant n'est autorisé à avoir des médicaments sur lui et à se les administrer lui-même. Hors PAI.

Contrôle sanitaire

L'organisateur doit prêter son concours aux actions de contrôle de restauration collective effectuées par les services vétérinaires départementaux.

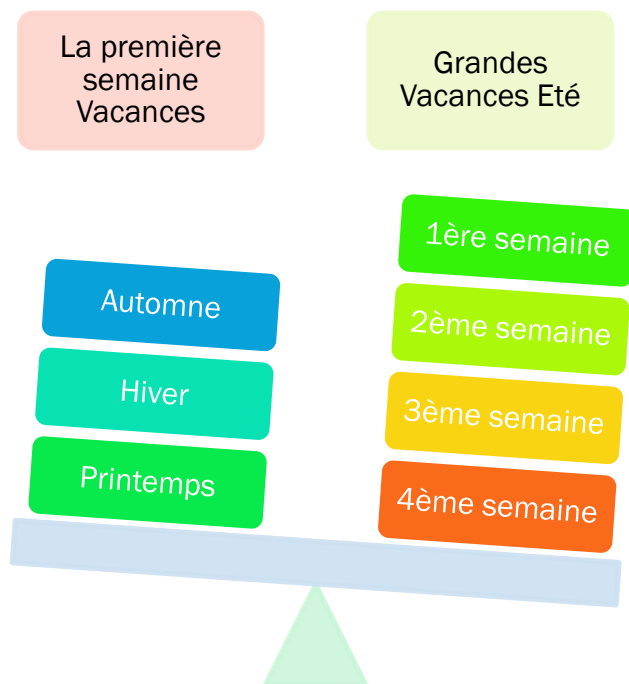
Accidents alimentaires

Afin de réduire les risques d'intoxication alimentaire, le responsable de restauration suit des règles précisent :

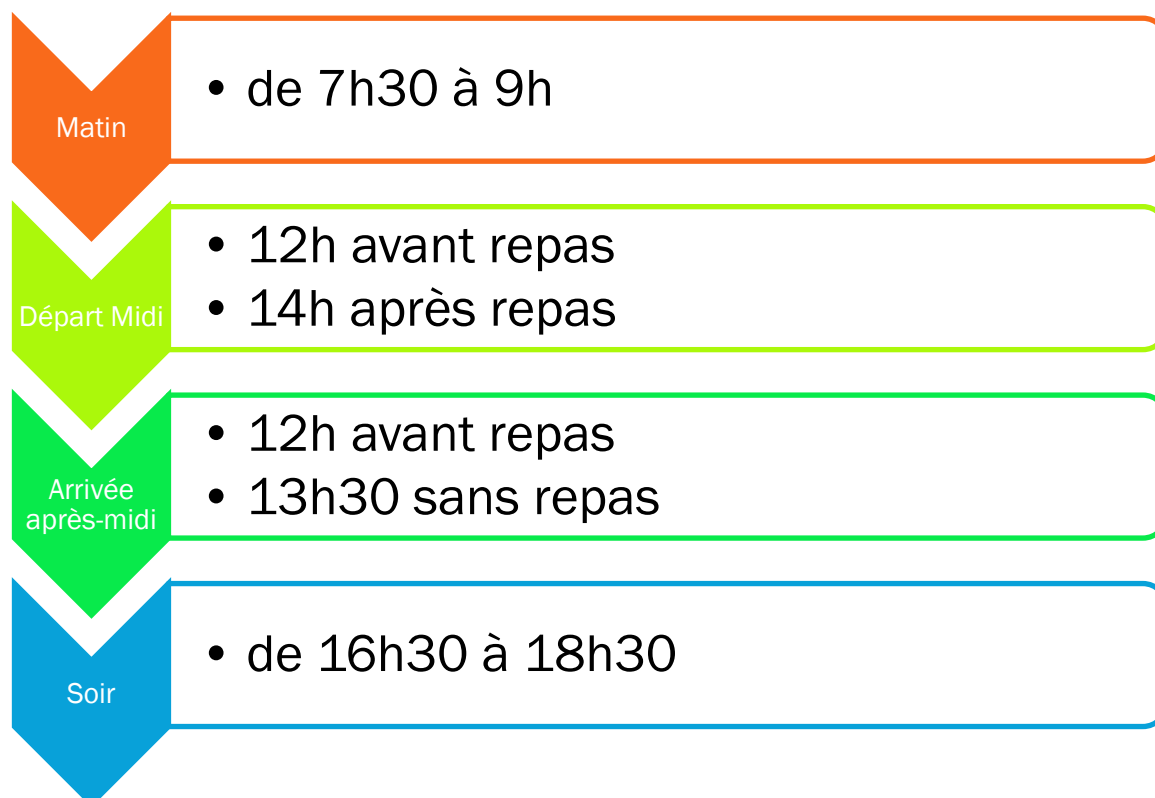
- Séparation du secteur « propre » (plan de travail...), du secteur « Sale »(plonges, déchets...)
- Une hygiène stricte des locaux, du matériel
- La présence de thermomètres dans les appareils de conservation (frigo, Congélateur)
- Le stockage séparé des produits d'entretien et des produits alimentaires.
- Une tenue adaptée et réglementée dans la cuisine.
- Une prise de température à l'arrivée des repas et à la sortie du four.
- Une prise d'échantillon de chaque produit livré, consigné et conservé dans le frigo 7jours.

6. LES HORAIRES

L'accueil de loisirs « les Elfes des Vignes » est ouvert sur les périodes suivantes :

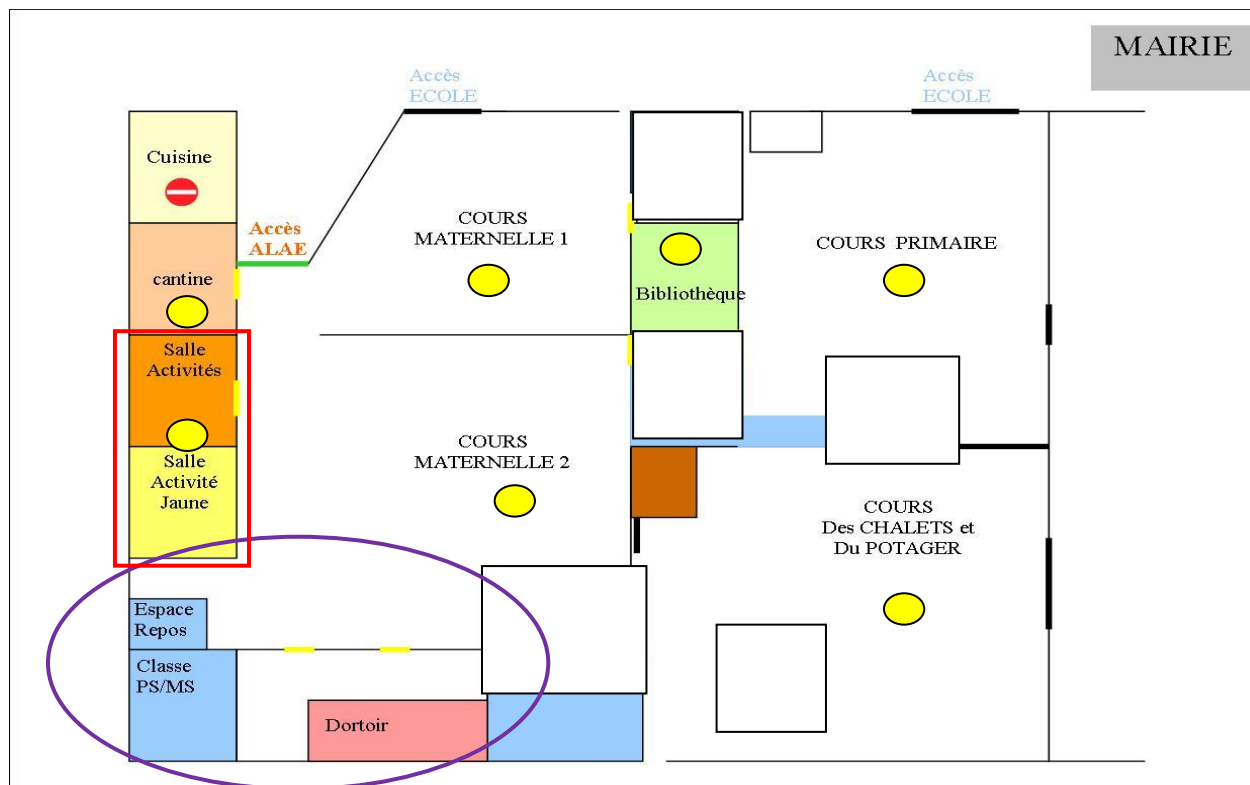


Les horaires sont les suivants :



7. L'ORGANISATION DANS L'ESPACE

L'Accueil de loisirs occupe, à chaque vacance, une partie des locaux scolaires.
En voici le schéma :



Espace des -6ans :



- Classe des PS-MS
- Dortoir
- Espace Repos

Espace des +6ans :



- Salle Activités
- Salle Activité Jaune

Espaces communs :



- Salle de restauration
- Cour Maternelle 1 et 2
- Les 2 Salles d'Activités après 16h30
- Bibliothèque
- Cour des chalets et du Potager
- Cour primaire (utilisée principalement l'été)
- Terrains de sport à l'extérieur de l'enceinte (football – pétanque – terrain d'herbe)

Vers l'extérieur :

- Base de Loisirs d'Aiguelèzes
- Chemin de Randonnée autour du village de Rivières

8. L'EQUIPE D'ADULTES

L'accueil de Loisirs « Les Elfes des Vignes est composé du bureau associatif ainsi que de son équipe d'animation permanente :



La directrice et son adjointe :

Elles sont les responsables hiérarchiques des animateurs et de l'ensemble des personnes intervenants au sein de l'accueil de loisirs.

Elles sont les garantes de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet éducatif, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.

Elles ont pour mission de participer activement à la formation des animateurs. Elles impulsent une dynamique de groupe et aide à la réalisation des projets d'animation.

Lors des réunions de préparation, il amène l'équipe à dégager les moyens concrets pour faire vivre le projet pédagogique.

Les points concernant la sécurité, la pédagogie, les objectifs, le règlement intérieur, le budget, le planning, le travail d'équipe, ... sont travaillés et clairement définis jusqu'à obtenir l'adhésion de tous.

Elles s'appuient sur le site DDCSPP Animation 81 pour partager les différentes informations et réglementations.

La directrice réalise la fiche de poste de ses adjointes afin de définir les tâches et objectifs à suivre durant l'année avec les membres du bureau de l'association.

Elle fait un bilan auprès de l'association « Les elfes des vignes » et de ses partenaires lors de Conseils d'Administration et d'Assemblée Générale.

Elle élabore les documents demandés par la Caisse d'Allocation Familiale dans le cadre des différentes conventions signées.

Elle est le lien administratif avec le Bureau de l'Association

Les animateurs :

L'animateur a pour mission la gestion de la vie quotidienne des enfants.

Il est chargé d'assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés.

Il propose et organise les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies, il connaît donc son public.

Il peut aussi être force de propositions et initiateur de nouvelles idées afin que son environnement évolue. Pour cela, il assiste aux réunions de préparation.

Les animateurs et l'équipe de direction contribuent également à l'entretien des locaux ainsi qu'à la préparation du repas.

Pendant les vacances, l'effectif de l'équipe d'animation varie en fonction de la fréquentation et des inscriptions des enfants. Les taux et normes d'encadrement sont fixés par la DDCSPP en fonction de l'âge de l'enfant et de l'activité pratiquée.

L'assistant sanitaire :

Il exerce une fonction capitale dans l'accueil collectif de mineurs. Tout d'abord, il assure le suivi sanitaire des enfants. Il connaît donc leurs particularités médicales et en informe l'équipe d'animation. Il prodigue les soins, administre les traitements médicaux et agit face aux urgences.

Il est également responsable du matériel sanitaire et de l'infirmierie. Il s'assure que le registre d'infirmierie soit à jour.

L'AVS :

L'Assistant de vie scolaire ou périscolaire ou extra-scolaire a pour rôle d'accompagner les enfants porteurs de handicap et de leur permettre de pouvoir être accueillis dans les meilleures conditions possible sur la structure.

Il facilite les gestes de la vie quotidienne de l'enfant et permet le contact avec les autres.

Il permet à l'enfant de pouvoir s'épanouir dans divers environnements.

Il est aussi le lien entre l'enfant, les animateurs, la famille.

Les stagiaires :

La structure accueille les animateurs stagiaires dans le respect de la législation.

Il est confié aux stagiaires diverses missions afin qu'il puisse se confirmer dans le métier.

L'équipe de direction accompagne les animateurs stagiaires dans leur formation, est à leur écoute et participe donc à leur évolution mais aussi à leur évaluation.

Les personnes bénévoles :

D'autres personnes sont amenées à intervenir sur le centre tels que des bénévoles de l'association des elfes des vignes qui viennent soutenir l'équipe pour des tâches spécifiques (sorties et festivités,...).

9. LE CADRE ET LA LOI

L'Accueil de Loisirs des Elfes des Vignes doit respecter le cadre légal.

Pour cela, l'équipe de direction se réfère aux instructions de la DDCSPP, aux sites internet <https://www.animation81.fr/> et <http://www.jeunes.gouv.fr/ministere/actions-ministerielles/vacances-et-loisirs-collectifs/accueils-collectifs-de-mineurs/article/legislation-et-reglementation-des>, au dossier des directeurs « accueil collectifs de mineurs – La réglementation expliquée » des éditions JPA Jeunesse au Plein Air de 2019 qu'elle se doit de renouveler chaque année.

Exemple d'article de loi concernant les Accueils collectifs de Mineurs :

Article R227-25

Modifié par [Décret n°2006-923 du 26 juillet 2006 - art. 22 JORF 27 juillet 2006 en vigueur le 1er septembre 2006](#)

La personne qui assure la direction d'un des accueils mentionnés à l'article [R. 227-1](#) met en oeuvre le projet éducatif sauf lorsqu'il s'agit de séjours définis au 4° du I du même article, dans les conditions qu'il définit dans un document, élaboré en concertation avec les personnes qui assurent l'animation de cet accueil.

La personne physique ou morale organisant l'accueil est tenue de s'assurer de la mise en oeuvre des dispositions mentionnées à l'alinéa précédent.

Ce document prend en considération l'âge des mineurs accueillis.

Il précise notamment :

- 1° La nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil, et, lorsqu'il s'agit d'activités physiques ou sportives, les conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en oeuvre ;
- 2° La répartition des temps respectifs d'activité et de repos ;
- 3° Les modalités de participation des mineurs ;
- 4° Le cas échéant, les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps ;
- 5° Les modalités de fonctionnement de l'équipe constituée du directeur mentionné au premier alinéa, des animateurs et de ceux qui participent à l'accueil des mineurs ;
- 6° Les modalités d'évaluation de l'accueil ;
- 7° Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

NOTA :

Décret 2006-923 du 26 juillet 2006 art. 24 : Les dispositions du présent décret entrent en vigueur à compter du 1er septembre 2006, à l'exception des dispositions relatives à la déclaration des accueils de mineurs et des locaux hébergeant ces derniers qui entrent en vigueur à compter de la publication des textes nécessaires à l'application de l'article 3.

10. LA COMMUNICATION

La communication est l'une des principales démarches aux Elfes des Vignes.

Avec les Enfants

L'Enfant est la priorité pour l'Animateur. Il doit donc être à son écoute.

Pour cela, le dialogue se doit d'être constructif, l'adulte répond aux besoins et aux attentes des enfants en fonction de leur âge.

L'équipe adapte donc son discours et son attitude selon l'interlocuteur.

Elle met aussi en place des pictogrammes et de l'affichage pour le rappel du cadre.

L'avis et le choix des enfants restant importants, l'équipe met en place des temps de parole, des supports créatifs..

L'équipe est aussi attentive à la communication non verbale de l'enfant qui transmet un message dans son attitude. Face à cela, l'adulte trouve une approche afin de dialoguer avec l'enfant en détresse.

Ces outils permettent une communication ludique et facilite l'échange entre tous les acteurs de l'Accueil.

Dans l'équipe

Les Animateurs communiquent beaucoup sur des temps de réunions informelles tout au long du séjour afin de résoudre un problème, échanger sur une situation ou prendre des informations sur un enfant, une directive...

La communication permet l'entraide et coopération au sein de l'équipe.

L'équipe de direction est présente avec l'équipe d'animation afin de les accompagner et de les soutenir.

Des réunions d'information ont aussi lieu avant chaque vacances afin de rappeler le cadre et les objectifs éducatifs de l'Accueil de Loisirs, et de préparer les séjours de façon efficace.

La direction utilise des outils comme des Mails, des livrets ou encore de l'affichage pour son équipe.

Avec les Familles

Pour communiquer avec les familles, les Elfes des Vignes ont mis à disposition un site Internet regroupant toutes les informations nécessaires et également un panneau d'affichage devant l'Accueil de Loisirs.

Des permanences ont lieu deux jours par semaine pour répondre aux demandes des parents.

Un numéro de téléphone et une adresse mail sont également communiqués aux familles.

A chaque fin de séjour, l'Accueil de Loisirs organise un événement afin de réunir les familles, les enfants et l'équipe d'animation dans un moment convivial de partage.

Vers l'extérieur

L'Association fait un point régulier avec les élus des Communes sous forme de conseil d'administration qui a lieu deux fois par an et d'une assemblée générale une fois dans l'année.

Ces réunions ont pour objectifs de prendre les grandes décisions, de superviser le fonctionnement général de l'Association ainsi que de traiter de l'aspect financier.

11. LES PARTENAIRES

Afin de concrétiser au mieux ses objectifs éducatifs, les Elfes des Vignes font appel à différents partenaires :

- Les Communes : Bernac, Castanet, Cestayrols, Fayssac, Labastide de Lévis, Rivières et Sénouillac. participent aux décisions de l'Association et peuvent apporter à l'Accueil de Loisirs un soutien matériel, une mise à disposition des locaux, ou du personnel.
- La CAF du Tarn apporte une aide financière à l'Accueil de Loisirs chaque année.
- La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet est aussi un partenaire financier et matériel de par les subventions qu'elle octroie et des locaux qu'elle met à disposition pour l'Accueil.

12. LE BUDGET

Le budget de l'accueil de loisirs est géré par la trésorière de l'association. Elle s'occupe des facturations aux familles selon le registre transmis par la directrice, elle gère le paiement des employés, les factures de fonctionnement.

L'équipe de direction, quant à elle, établit un budget prévisionnel de dépenses matérielles dont elle a besoin selon les projets mis en place.
Les membres du bureau valident ces budgets.

13. LES MODALITES D'EVALUATIONS

Avant l'ouverture du centre, l'équipe d'animation se réunit plusieurs fois pour faire connaissance, mettre en forme le projet pédagogique et le programme d'activités qui en découle, mettre en place le centre (les locaux, ...)

Pendant les séjours, une mise au point quotidienne est faite avec l'équipe d'animation. Les problèmes rencontrés et les solutions à envisager y sont abordés.

Une réunion d'équipe par semaine d'ouverture a lieu pour évaluer les besoins à venir et faire d'éventuelles mises au point.

Dans le cadre de l'évaluation du stagiaire BAFA, un suivi est organisé. Il permet de suivre sa progression, de discuter des problèmes ou difficultés rencontrés.

Après le goûter, enfants et animateurs échange sur le déroulement de la journée.

Le dernier jour, la directrice met en place un entretien individuel afin d'échanger avec chaque animateur sur la semaine écoulée : point positif/ Point négatif.

La directrice fait également part à l'animateur de ses observations tout au long du séjour afin que l'animateur puisse s'autoévaluer et conclure sur une évolution à venir.

A la clôture du séjour, l'équipe d'animation se rencontre pour effectuer un bilan complet de la période et participer au rangement. Elle rencontre également l'organisateur afin de faire un point.